

PREFET DE L'ALLIER

- 9 FEV. 2017

Direction départementale des territoires
Service environnement

Yzeure, le - 1 FEV. 2017

Bureau : espaces naturels, forêt, chasse

Affaire suivie par : Célia MARCHETTI
Tél : 04 70 48 77 58
celia.marchetti@allier.gouv.fr

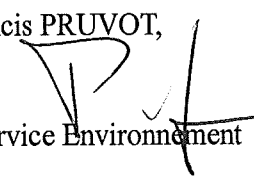
BORDEREAU D'ENVOI

à

Mesdames et Messieurs les membres du COPIL

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE DE PIECES	OBSERVATIONS
Veuillez trouver ci-joint : - compte-rendu du comité de pilotage du site Natura 2000 « Contreforts et Montagne Bourbonnaise » du 2 décembre 2016	1	Pour attribution

Francis PRUVOT,


Chef du Service Environnement

DESTINATAIRES

- Mme la Directrice de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- M. le Directeur de la DDT de l'Allier
- M. le Directeur de la DDT du Puy-de-Dôme
- M. le Chef de service de l'Agence pour la Biodiversité de l'Allier
- M. le Chef de service de l'ONCFS de l'Allier
- M. le Directeur de l'Agence Montagnes d'Auvergne de l'ONF
- M. le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne
- M. le Président du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes
- M. le Président du Conseil Départemental de l'Allier
- M. le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- M. le Président de la Vichy Communauté
- M. le Président de la Communauté de Communes Entre Allier et Bois Noirs
- M. le Président du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
- M. le Président du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez
- M. le Maire de Busset
- Mme le Maire de Laprugne
- M. le Maire de Mariol
- M. le Maire de Cusset
- M. le Maire de Ris
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Allier
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier
- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme
- M. le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de l'Allier
- M. le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Puy-de-Dôme
- M. le Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Bourbonnais
- M. le Président du Syndicat des Sylviculteurs du Puy-de-Dôme
- M. le Président du Syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Allier
- M. le Président du Syndicat de la Propriété Privée Rurale du Puy-de-Dôme
- M. le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier
- M. le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne
- M. le Président de la Fédération Allier Nature
- M. le Président de la Société Scientifique du Bourbonnais
- M. le Président de Chauves-Souris Auvergne
- M. le Président du Groupe Mammalogique d'Auvergne
- M. le Président de la Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature dans le Puy-de-Dôme
- Mme Gisèle PERRET

PREFET DE L'ALLIER

Direction départementale des territoires
Service Environnement

Yzeure, le

- 1 FEV. 2017

Bureau : Espaces Naturels, Forêt, Chasse

Affaire suivie par : Célia MARCHETTI
Tél : 04 70 48 77 58
celia.marchetti@allier.gouv.fr

Comité de pilotage sites Natura 2000 FR 8302005 « Contreforts et Montagne Bourbonnaise »

Compte rendu de la réunion du 2 décembre 2016

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Contreforts et Montagne Bourbonnaise » s'est réuni le 2 décembre 2016 à Ris, sous la présidence de Madame Célia MARCHETTI, Chef de bureau au service Environnement de la Direction Départementale des Territoires.

Les personnes présentes figurent sur la feuille d'émargement jointe à cet envoi.

Ordre du jour

- Rappel sur les enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site des Contreforts et Montagne bourbonnaise
- Bilan des actions mises en œuvre en 2014 et 2015
- Actions engagées en 2016
- Questions diverses.

M. FOUCHER (adjoint au maire de RIS) et Mme MARCHETTI (Direction Départementale des Territoires), accueillent les participants et proposent un tour de table pour que chacun puisse se présenter. Mme LAUCOIN et Mme GIRARD (Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier) détaille ensuite les différentes parties de l'ordre du jour.

1. Rappel sur les enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site des Contreforts et Montagne bourbonnaise

○ Présentation du site :

Le site Natura 2000 des Contreforts et Montagne bourbonnaise s'étend sur 1 944 ha et concerne 5 communes : Cusset, Busset, Mariol, Laprugne dans le département de l'Allier et Ris dans

le département du Puy-de-Dôme. Ce périmètre comprend à la fois les gîtes connus et utilisés par les chauves-souris mais aussi leurs territoires de chasse.

○ Enjeux Natura 2000 :

Le site présente différents enjeux pour les chiroptères, que ce soit en termes de sites de reproduction, de chasse et d'hibernation. Ainsi deux espèces de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (DHFF) ont justifiées la création de ce site : le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*).

Lors de la rédaction du DOCOB, le nombre de Petit Rhinolophe est estimé entre 20 à 30 individus répartis en méta populations sur les différents gîtes de reproduction connus pour l'espèce dans le site. Le nombre d'individus connus sur les sites d'hibernation est lui de 60 à 80 pour l'espèce. Pour le Grand Murin, une colonie de très grande taille (300 à 320 individus) est connue en reproduction. En hibernation, des colonies de 20 à 30 individus étaient identifiées dans les gîtes répertoriés sur le site Natura 2000.

En termes d'habitats d'intérêt communautaire, 9 sont décrits sur le site : 3 habitats forestiers (Hêtraies atlantiques / Forêts de pentes, éboulis et ravins / Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*), 2 habitats ouverts humides (Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires / Végétation aquatiques flottantes des eaux stagnantes), 4 habitats ouverts secs (Landes sèches européennes / Pelouses maigres de fauche de basse altitude / Formations herbeuses à nard, riches en espèces / Pelouses calcicoles semi-sèches subatlantiques).

○ Objectifs du site Natura 2000 :

Différents objectifs sont inscrits dans le DOCOB du site Natura 2000 :

- Préserver les gîtes à chauves-souris et leurs abords
- Préserver les territoires de chasse des chauves-souris
- Préserver les autres espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Préserver les habitats d'intérêt communautaire, et les habitats d'espèces
- Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires
- Vulgariser les enjeux et l'intérêt du site auprès des habitants et acteurs locaux.

○ Historique du site :

Initialement il existait 2 sites Natura 2000 désignés en 2000, en tant que sites d'hibernation de deux espèces de l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore (le Petit Rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros* et le Grand Murin, *Myotis myotis*) : « Mine de Fluorine de Busset » et « Gîtes de Laprugne ».

Entre 2005 et 2007, 4 sites concernant ces deux même espèces sont découverts à proximité du site « Mine de Fluorine de Busset ». Il s'agit à la fois de gîtes d'hibernation (Cavité et tunnel de l'Ardoisière à Cusset) et de gîtes de reproduction (Maison à Ris, Eglise à Busset).

En 2013 un nouveau périmètre est proposé et validé pour le site « Mine de Fluorine de Busset » permettant l'inclusion au site des 4 gîtes ainsi que le territoire de chasse des espèces. Le site passe ainsi de 1 ha à 1 938 ha sur les communes de Busset, Mariol, Cusset et Ris.

En Mai 2013, les sites « Mine de Fluorine de Busset » et « Gîtes de Laprugne » sont fusionnés. Le site ainsi créé est renommé : « Gîtes à chauves-souris, Contreforts et Montagne Bourbonnaise »

En 2013, le Document d'objectifs (DOCOB) du nouveau site a été rédigé par le CEN Allier. Le DOCOB a ensuite été validé par arrêté préfectoral en septembre 2014. Le CEN Allier est désigné animateur du site en 2014.

2. Bilan des actions mises en œuvre en 2014 et 2015

Parmi les actions mises en œuvre au cours des deux premières années d'animation, on retrouve :

- La proposition d'inscrire le site « Contreforts et Montagne bourbonnaise » au PAEC 2015-2016 (Projet Agro-Environnemental et Climatique), et ce pour assurer l'ouverture de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) à destination des agriculteurs du site. En raison d'une enveloppe financière contrainte, l'autorité de gestion de ces fonds, la Région Auvergne, a dû faire des choix quant aux sites départementaux ouverts à la contractualisation. Malheureusement, les sites à chauves-souris de l'Allier n'ont pas été retenus pour la première ouverture à la contractualisation en 2015.
- Une étude « swarming* » sur la cavité du Mirai, réalisée par Chauve-Souris Auvergne, n'a pas permis d'établir de façon certaine l'utilisation du site en période de swarming. Pour autant, elle s'est déroulée sur une seule soirée « test », ce qui n'exclut donc pas que le site puisse être utilisé pour des regroupements automnaux à d'autres périodes.
- La rencontre de chacune des mairies afin de sensibiliser et d'informer les élus concernant le programme Natura 2000 et notamment les évaluations d'incidence, les enjeux du site et le rôle d'animateur du Conservatoire : des articles à inclure aux bulletins communaux ont également été proposés aux communes, ainsi que des animations pédagogiques.
- La mise à jour régulière du site internet dédié : gites-contreforts-montagne-bourbonnaise.n2000.fr
- La réponse aux sollicitations des éventuels porteurs de projets et l'accompagnement pour la mise en place de dispositifs contractuels tels que la Charte Natura 2000

** Phénomène de regroupement pour l'accouplement. La période de reproduction est une phase majeure du cycle de vie annuel des chiroptères. Les sites accueillant les accouplements ont donc un enjeu fort en termes de conservation. Seulement 3 sites de « swarming » sont connus à ce jour en Auvergne.*

3. Actions engagées en 2016

➤ Suivi annuel des chauves-souris

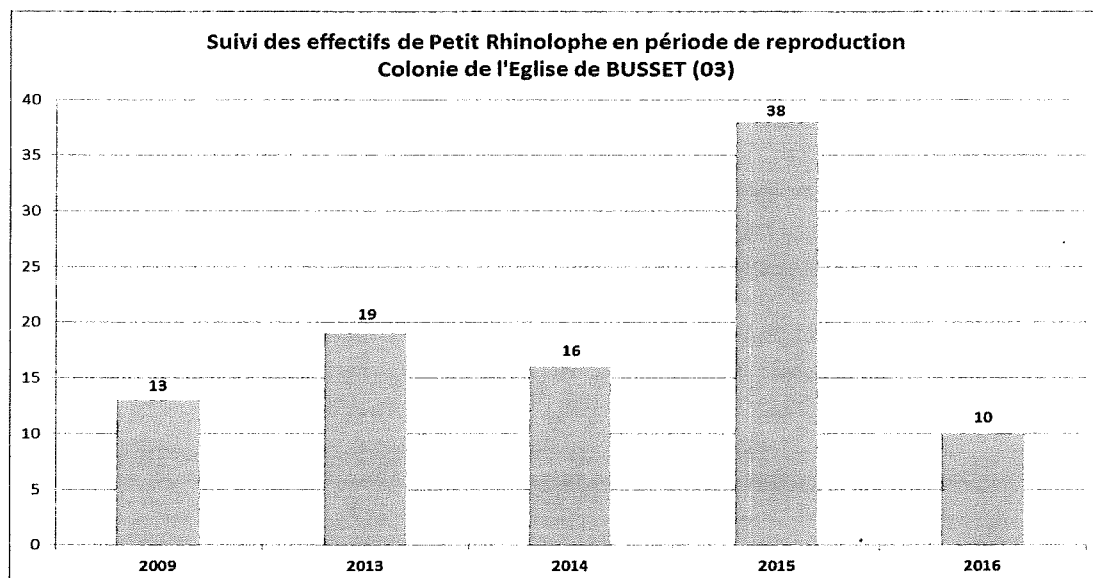
Le CEN Allier, accompagné de l'association Chauves-Souris Auvergne, effectue le suivi des gîtes de reproduction et d'hibernation connus dans la partie Allier. Le CEN Auvergne réalise quant à lui le suivi de la colonie de reproduction de Ris.

BUSSET :

Cavité du Mirai (hibernation) :

Petit Rhinolophe	68
Grand Rhinolophe	1
Grand Murin	4
Murin de Daubenton	2
Murin de Natterer	1

Eglise (estivage) :



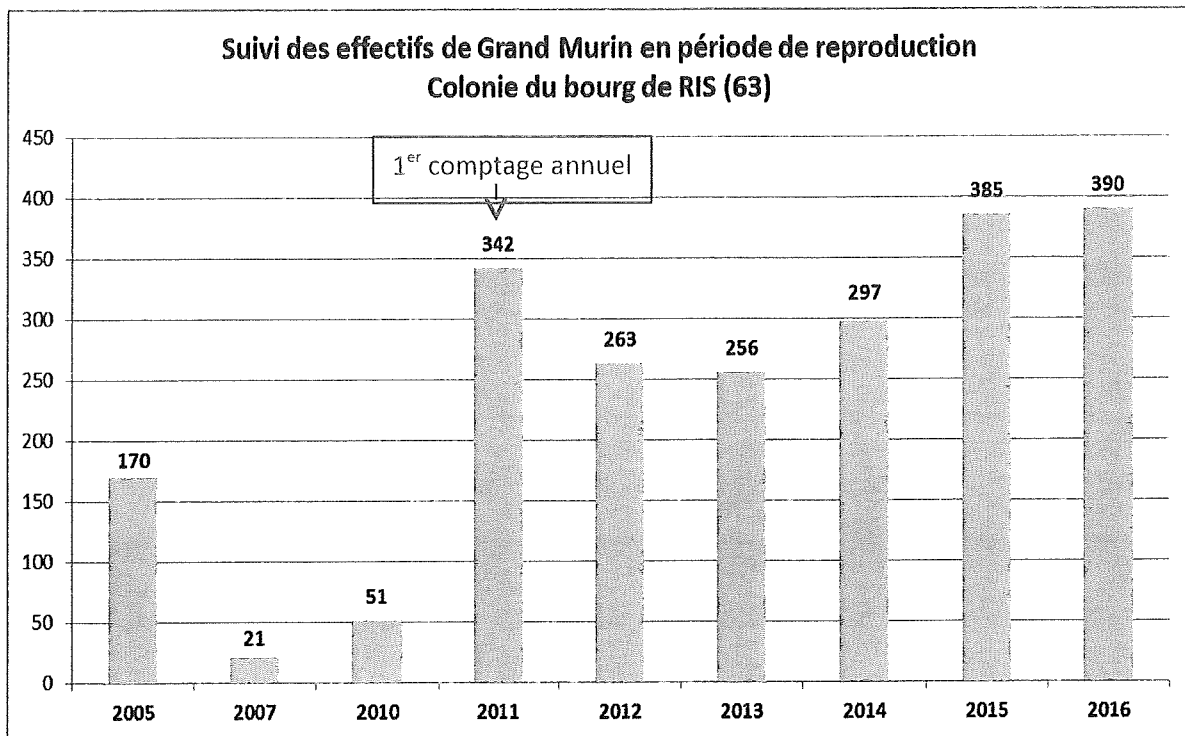
La présence d'un individu de Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) est également à noter dans l'Eglise de Busset. Il s'agit pour ce secteur de la première observation de cette espèce relativement rare en Auvergne.

Un accès probable au château de Busset depuis les combles de l'Eglise a été découvert au cours de la prospection, ce qui laisse supposer qu'une partie de la colonie de Petit Rhinolophe pourrait se trouver côté château.

M. ESNOUF (CEN Auvergne), demande si les combles du château ont déjà été prospectés. Mme GIRARD et Mme LAUCOIN précisent qu'un contact avait été pris avec les propriétaires du château et qu'une visite partielle avait été organisée, mais que l'accès aux combles n'avait pas été possible. Mme BUGALSKI (adjointe à la mairie de Busset), précise que les conditions de sécurité ne sont pas optimales pour accueillir du public dans les combles du château.

RIS :

Maison Bourg (estivage):



Une colonie de Barbastelle d'Europe a également été recensée dans une autre maison du bourg, et compte environ 72 individus ce qui en fait une des plus importantes colonies du Puy-de-Dôme. Une trentaine de pipistrelles communes occupaient également ce même gîte.

LAPRUGNE :

Cavité de la Besbre (hibernation) :

Petit Rhinolophe	1
Grand Murin	3
Murin de Bechstein	1

CUSSET :

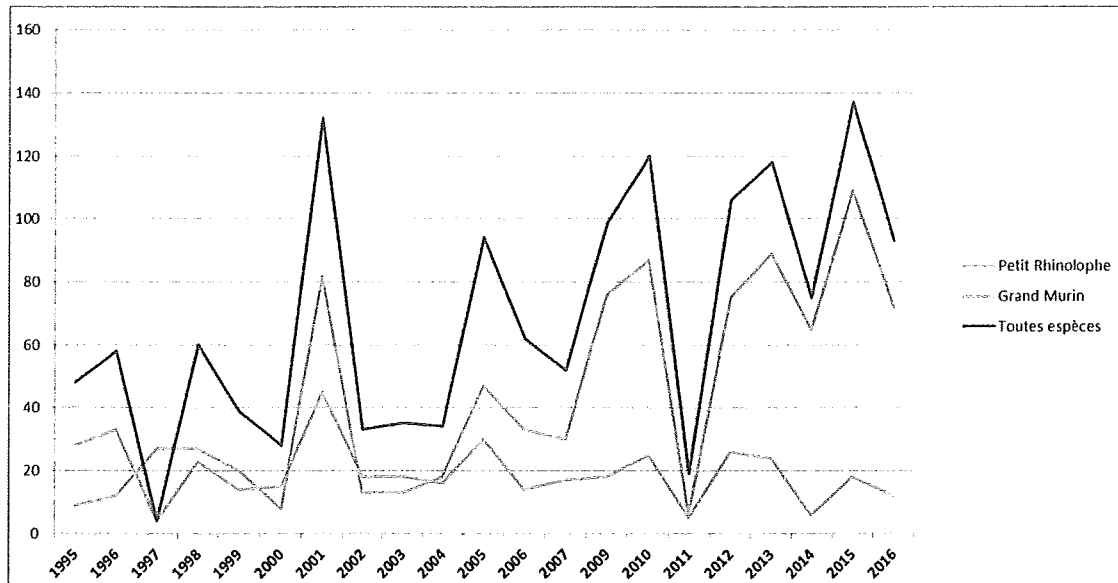
Cavité de l'Ardoisière (hibernation) :

Petit Rhinolophe	3
Grand Rhinolophe	1
Murin de Daubenton	1
Grand Murin	4

Conduite d'eau voisine (hibernation) :

Murin de Daubenton	1
Grand Murin	1
Murin de Bechstein	1

Site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris Contreforts & montagne bourbonnaise »
Suivi annuel de 3 gîtes d'hibernation majeur (+ annexes)
par le CEN Allier & Chauve-Souris Auvergne



Animation foncière sur les landes de Ris :

Un travail d'animation foncière a été réalisé en 2016 sur le secteur de landes sèches qui surplombent la commune de Ris. Le but de ce travail était de veiller à la compatibilité entre gestion, mise en place et pérennité de ces habitats d'intérêt communautaire.

La majorité des parcelles concernées et notamment les plus intéressantes sont des parcelles sectionnelles gérées par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière via un plan simple de gestion (PSG). La gestion de ces zones est donc assurée par une concertation menée entre l'ONF et le CEN Allier. Pour les parcelles privées, un courrier a été adressé à chaque propriétaire dans le but de les informer, les sensibiliser et leur proposer un accompagnement pour la gestion de leurs parcelles qui abritent des landes sèches.

o Sensibilisation et animations

L'opération « Wanted chauves-souris » lancée en 2015 à Ris s'est étendue à la commune de Busset en 2016. Le but de cette opération est la recherche de nouveaux gîtes estivaux inconnus en s'appuyant sur la participation des habitants des communes du site.

Au total, le CEN Allier a été sollicité à cinq reprises : deux fois à Ris, deux fois à Busset, et une fois en dehors du périmètre Natura 2000. Ces sollicitations n'ont malheureusement pas conduit à la découverte de nouvelles colonies importantes, mais d'intéressantes traces de présence ont été observées chez un particulier de Busset. Le contact a donc été pris et l'accord du propriétaire obtenu afin que ce gîte potentiel puisse être suivi en 2017.

Deux animations ont également été proposées en 2016. La première s'est tenue à Ris le 24 juin et a pris la forme d'une présentation en salle, animée par l'association Chauve-Souris Auvergne. La météo maussade n'a malheureusement pas permis de poursuivre la sortie par une écoute nocturne comme cela était initialement prévu. La projection du film documentaire « Une vie de Grand Rhinolophe » de Tanguy Stoecklé a également été proposée par le CEN Allier à Busset le 4 novembre 2016. Cette animation qui a rassemblé une douzaine de personnes a ensuite donné lieu à des échanges autour d'un pot offert par la commune.

- MAEC

Le CEN Allier a animé avec la chambre d'agriculture de l'Allier une réunion d'information à destination des exploitants agricoles du site « Contreforts et Montagne bourbonnaise » concernant les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Cette réunion avait pour but de leur présenter les mesures auxquelles il leur était possible de souscrire sur leurs parcelles incluses dans le périmètre Natura 2000. Malgré la diffusion de l'information auprès des mairies et d'envoi de courriers aux agriculteurs par les services de l'Etat, un faible nombre d'agriculteurs a participé à cette réunion. Le CEN Allier déplore ne pas pouvoir avoir directement avoir le listing des agriculteurs (données confidentielles de la DDT) présents sur le site Natura 2000 afin de pouvoir mener une animation des MAEC plus efficace.

Mme BRENON (chambre d'Agriculture) appuie sur la nécessité d'avoir un listing des agriculteurs, d'autant plus qu'il s'agit d'une animation pour le compte de l'Etat. M. ESNOUF s'interroge sur le fait que la Chambre d'agriculture puisse faire le relai entre les agriculteurs locaux et le CEN Allier. Mme BRENON indique que la chambre n'a pas de listing de ce type. Mme MARCHETTI précise que ce listing ne peut être fourni par la DDT mais que cette dernière relaye les informations aux agriculteurs concernés à partir des adresses mail qu'elle a en sa possession, sur sollicitation des structures animatrices.

Mme BUGALSKI, propose d'évoquer cette question en réunion de bureau pour pouvoir communiquer les informations concernant les exploitants de la commune au CEN Allier. De même, Mme FONTVERNE (CC Vichy Val d'Allier) précise qu'elle peut rechercher les informations sur les parcelles de Cusset.

- Participation aux bulletins communaux

Le CEN Allier a transmis des articles à chacune des communes du site Natura 2000 afin de les diffuser dans les différents bulletins communaux.

- Site internet

Le site internet dédié <http://gites-contreforts-montagne-bourbonnaise.n2000.fr/> a été actualisé régulièrement, avec l'annonce des différentes animations proposées notamment.

4. Questions diverses

La question de la cavité de l'Ardoisière sur la commune de Cusset est évoquée. Suite à un changement de propriétaire, le CEN Allier et Chauve-Souris Auvergne n'ont pas le contact du propriétaire actuel, ce qui pose la question des autorisations pour effectuer les suivis hivernaux dans cette cavité. Les différentes tentatives pour récupérer les coordonnées du propriétaire actuel auprès de la mairie de Cusset ou encore des pompiers, qui fréquentent ce site pour des exercices de plongée, n'ayant rien donné, Mme FONTVERNE se propose de voir avec les services adéquats de VVA si les données sont disponibles.


M. ESNOUF évoque la pertinence d'une étude des territoires de chasse des colonies de Grand Murin (Ris) et de Petit Rhinolophe (Busset) afin de mieux appréhender les mouvements et les territoires fréquentés au cours de la saison estivale. Mme DURAND (Chauve souris Auvergne), explique qu'une telle étude représente des moyens humains et matériels importants puisqu'elle comprend des séances de captures, l'achat et la pose d'émetteurs puis le suivi des individus équipés pendant au moins 15 jours. Ce genre d'étude serait donc plutôt envisageable sur le Petit Rhinolophe, qui utilise un territoire de chasse plus restreint que le Grand Murin. L'intérêt de ce travail serait notamment de mettre en lumière les différents linéaires utilisés par les chauves-souris dans le bocage. Mme LAUCOIN précise qu'au vu des enveloppes budgétaires allouées au site Natura 2000 « Contreforts et Montagne bourbonnaise », la mise en place d'une telle étude peut s'avérer complexe bien que pertinente.

M. ESNOUF évoque ensuite la question de la pérennité du gîte de reproduction de Grand Murin sur la commune de Ris. Pour l'heure, la toiture de la maison qui abrite la colonie ne nécessite pas de travaux mais il s'interroge sur la possibilité d'une remise en état à l'avenir. En effet, l'endroit précis par lequel les individus entrent et sortent du gîte n'est pas connu actuellement, et M. ESNOUF craint que d'éventuels travaux ne viennent un jour obstruer ce passage. Il s'interroge également sur les aménagements en cours de l'Eglise. En effet, le porche du bâtiment pourrait éventuellement constituer un gîte de substitution pour la colonie de Grand Murin. M. FOUCHER, précise que les travaux en cours concernent la voûte et la toiture de la première travée mais que le porche ne sera pas impacté. M. ESNOUF rappelle qu'un projet de mise en place d'une chiroptière au niveau du porche avait été évoqué par le passé. Mme LAUCOIN précise que ce genre d'aménagement pourrait être financé dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

M. ESNOUF revient également sur l'éclairage de la façade de l'Eglise qui ne permet pas d'avoir des conditions optimales d'occupation du proche, les Grand Murin fuyant les éclairages directs dès leur sortie de gîte. M. FOUCHER précise que le système d'éclairage va être modifié pour des questions d'économies d'énergie.

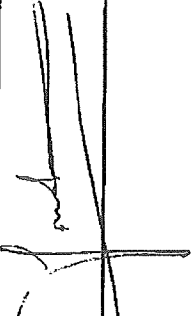


Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, Mme MARCHETTI remercie les membres du comité de pilotage et lève la séance.




Célia MARCHETTI

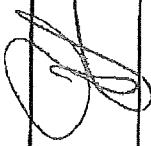


Chef du Bureau Espaces Naturels, Forêt, Chasse



COPIL « Gîtes à chauves-souris, Contrefort et Montagne Bourbonnaise »
du 2 décembre 2016



FEUILLE DE PRESENCE

Organisme	NOM - Prénom	Fonction	Signature
Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes			
Conseil Départemental de l'Allier	CHATO Christian	Vice Président	EXCUSE
Conseil Départemental du Puy de Dôme	TÉXIER Emmanuel	Service environnement naturels	EXCUSE.
Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier	FONTVERNE Pascal	Chargé de missions Dép. des F.N.S...	
Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise			
Communauté de communes entre Allier et Bois Noirs			
Mairie de BUSSET	BUISSONNIÈRE Anne Marie BUGAŁSKI Hugonette	Conseillère Municipale ad. J. E.	 
Mairie de CUSSET			

Organisme	NOM – Prénom	Fonction	Signature
Mairie de LAPRUGNE			
Mairie de MARIOL	PARSON Gérard. Maire Fournier Jean-Louis Adjoint au Maire	Maire - Adjoint au Maire	
Mairie de RIS	FOUCHER Robert	Adjoint Maire	
Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine			
Parc Naturel Régional du Livradois-Forez	ROMEUF Isabelle	Chargée de mission Natura 2000	
DREAL Auvergne Rhône-Alpes			
DDT du Puy de Dôme			
DDT de l'Allier			

Organisme	NOM – Prénom	Fonction	Signature
Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne	FALLET Pascal	Technicien	
ONCFS			
ONEMA			
ONF			
Fédération départementale des AAPPMA de l'Allier			EXCUSE
Fédération départementale des AAPPMA du Puy de Dôme			
Fédération des Chasseurs de l'Allier			
Fédération des Chasseurs du Puy de Dôme	GROBETTY Berangère	Responsable service technique	EXCUSE
Chambre d'Agriculture de l'Allier	BRENON Catherine	Responsable Unité Eau Environnement	

Organisme	NOM – Prénom	Fonction	Signature
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme			
Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Bourbonnais			
Syndicat des Sylviculteurs du Puy de Dôme			
Syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Allier			
Syndicat de la Propriété Privée Rurale du Puy de Dôme			
Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier	LOUVERON Christine	Dramaturge	
Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne	ESNOUF Samuel	Rangé de mission	
Fédération Allier Nature			
Société Scientifique du Bourbonnais			EXCUSE

Organisme	NOM - Prénom	Fonction	Signature
Groupe Mammalogique d'Auvergne	LÉPARCHAND Charles		EXCUSE
Chauves-Souris Auvergne	Aloïse DURAND	chargée de travaux	
Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature dans le Puy de Dôme			
Gisèle PERRET			
Subpréfecture de Vichy	HENRIET Noëlle	Chargée publications publiques de l'Union	

Organisme	NOM – Prénom	Fonction	Signature